



GdB

Championnats de France Vétérans engagement individuel

Formulaire 1

adoption : CA du 18 avril 2020
entrée en vigueur : 01/09/2020
validité : 2022/2023
secteur : Vie sportive
remplace : Chapitre 04.06.F01-2021/1
nombre de pages : 1

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

Ce formulaire d'engagement est à utiliser obligatoirement (et exclusivement) pour les Championnats de France Vétérans.

Il est à adresser directement au siège fédéral, accompagné du règlement des droits d'engagement.

Compétition : Championnats de France Vétérans	Date : 27 au 29 mai 2023	Lieu :
--	---------------------------------	--------

Je soussigné(e) :

Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Mademoiselle <input type="checkbox"/>	Nom, Prénom :	N° licence :	Ligue :
Tél. :	Courriel :	Date de naissance :	Catégorie d'âge:
Sigle du club :	Nom du club : Ville du Club :		

souhaite m'inscrire à la compétition indiquée ci-dessus.

V1 = 35-39 ans / **V2** = 40-44 ans / **V3** = 45-49 ans / **V4** = 50-54 ans / **V5** = 55-59 ans / **V6** = 60-64 ans
V7 = 64-69 ans / **V8** = 70-74 ans / **V9** à partir de 75 ans

		Catégorie									Montant des droits d'engagement
		V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9	
en simple		<input type="checkbox"/>	19 € <input type="text"/> €								
en double	avec <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	12 € <input type="text"/> €								
en mixte	avec <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	12 € <input type="text"/> €								

Date :
Signature :

Montant à régler (à l'ordre de la FFBAD) €
Mode de règlement : Chèque <input type="checkbox"/>
Virement <input type="checkbox"/>

Veuillez également joindre un R.I.B. qui sera utilisé en cas de remboursement éventuel.

Adresse pour l'envoi des inscriptions : Fédération Française de Badminton — 9-11 avenue Michelet
93583 ST OUEN CEDEX — Fax : 01 49 45 18 71

Les inscriptions en double et en double mixte ne seront prises en compte que si elles sont confirmées par les deux partenaires.

Seules les inscriptions accompagnées des droits d'engagement (y compris les inscriptions "au choix") seront prises en compte.

La date limite d'inscription est fixée par circulaire.

La liste des joueurs retenus et des remplaçants sera rendue publique 16 jours avant la compétition.
[site Internet FFBAD : <http://www.ffbad.org>]